



JUILLET 1852

L'appel nominal de la Saint-Pierre.....	2
Le partage des terres disponibles	4
Le labeur du colon.....	6
La criée et les réparations d'honneur	9
Le moulin à farine.....	12
Meunier à l'ouvrage.....	15
L'histoire du moulin seigneurial	17
Houpette commence à se faire vieille	21
La foire aux chevaux	23
Accueil chaleureux des enfants à Gascon	27
La maladie de Firmin et le Saguenay.....	28



L'appel nominal de la Saint-Pierre

Prologue, jeudi 1er juillet 1852

Un vent d'ouest, faisant se replier la feuillée des chênes et se tordre à la cime les grands peupliers, s'époumone sur Prologue. Le soleil, devenu pâle, annonce que le beau temps des derniers jours va bientôt faire place à la pluie.

Aux abords de quelques fermes, des lessives sèchent, tachant de blanc les haies vertes. Dans les pacages, les animaux sont tous occupés à se repaître. Sur une clôture, un merle siffle. À ce temps de l'année, les fraises sauvages sont mûres. À l'orée du bois, on voit des groupes de femmes et d'enfants occupés à cueillir ces petits fruits tant convoités.

Aujourd'hui, jour de la Saint-Pierre, tous les hommes de la paroisse âgés de 18 à 60 ans et en état de porter les armes ont été conviés par Jean Laprise sur la place de l'église pour l'appel nominal.

Comme chacun sait, les paroissiens font obligatoirement partie de la milice sédentaire qui compte généralement au moins une ou deux compagnies de 50 à 80 hommes. Comme la paroisse couvre, outre le territoire de Prologue, une partie des côtes de la seigneurie voisine, c'est l'occasion pour bien des gens de reprendre contact avec la parenté ou encore avec des amis.

C'est notre capitaine de milice qui a la charge de publier et de faire exécuter les ordres des gouvernements supérieurs. C'est également lui qui veille à l'application des règlements touchant la bonne tenue des chemins. Il préside aussi aux enquêtes en l'absence du coroner et fait conduire sous escorte les personnes arrêtées par ordre du juge de paix, en l'occurrence son père. Grégoire Tremblay pourrait vous en dire long là-dessus.

Cet appel nominal a pour but de tenir un compte de tous les hommes disponibles en cas de guerre et de repérer ceux qui pourraient participer à des corvées pour l'armée. Ici dans la seigneurie, il y a bien quelques vieux qui pourraient vous raconter leur participation, en tant que miliciens, à la guerre de 1812 contre les États-Unis d'Amérique.

Je peux vous dire que de coutume, dans la paroisse, l'appel nominal des miliciens est un événement haut en couleur. C'est l'occasion pour plusieurs de bien rire, car notre capitaine de milice a l'habitude de faire cet appel dans la bonne humeur. Fièrement vêtu d'un uniforme militaire importé d'Angleterre et trop étroit pour lui, il mène le bal de ce groupe de joyeux lurons.

Les habitants apportent, en guise d'armes, un fusil de chasse, un sabre ou une épée. Certains ont déjà poussé la farce jusqu'à se munir d'épées de bois!



Retour au Début

Jean Laprise donne l'ordre de prendre les rangs. Lentement, les paroissiens se placent en ligne plus ou moins droite; je devrais dire, toute croche. À l'appel du capitaine de milice, plusieurs profitent de la présence de la foule pour faire les pitres, laquelle composée de vieillards, de femmes et d'enfants n'attend que cela!

Ah! J'entends les réponses de ces miliciens de pacotille. Il y en a dont la voix est à peine audible, d'autres qui imitent le capitaine ou encore qui font une facétie. Bien sûr, ces comportements soulèvent inévitablement un fou rire général.

Je n'ai jamais vu notre capitaine de milice perdre patience! Il est d'ailleurs reconnu dans la paroisse pour avoir un caractère bon enfant. Malgré tout, chaque année il vient à bout de cette troupe indisciplinée, excitée par les rires des badauds qui les encouragent à récidiver.

Comme d'habitude, monsieur Laprise fait parader les miliciens. Je crois que je n'ai jamais rien vu de plus ridicule. Les seuls mouvements connus de nos hommes sont la marche et la volte-face qu'ils n'arrivent jamais à exécuter en cadence. Les voilà tous confondus dans une bousculade délirante! Les uns tournant à gauche et se heurtant à ceux qui tournaient à droite!

Et, finalement, le capitaine crie le «feu» supposé déclencher la salve. Ce qui devrait se faire à l'unisson dans un seul bruit s'étend sur plus d'une minute, le dernier à tirer ayant oublié de charger son fusil. Une vraie pétarade.



Augustin Lebeau, journaliste



[Retour au Début](#)

Le partage des terres disponibles

Prologue, vendredi 2 juillet 1852

Un peu partout dans la seigneurie, les habitants visitent leur champ. C'est de même qu'ils évaluent l'état de maturation des grains qu'ils ont semés. Comme vous savez, les graines n'ont pas toutes le même temps de floraison. Et puis, les habitants n'ont pas tous semé les mêmes graines. Ici à Prologue, on ne cultive pas seulement du blé.

Par exemple l'avoine, première céréale semée, est aussi la première à atteindre sa maturité. C'est pour ça qu'on voit Marie-Louise Beaulieu parcourir depuis deux jours ses terres. Elle a semé aussi de l'orge en mai et devrait le récolter en juillet.

Chez Léon Simard, les engagés sont à mettre en terre le sarrasin! Léon dit que c'est le meilleur temps «parce que, de même, on évite qu'il arrive en fleur durant les grandes chaleurs».

Comme Léon a plusieurs terres, cela lui permet de diversifier sa production; c'est d'ailleurs un des rares habitants du terroir qui puisse se permettre cette «fantaisie», comme disent les jaloux! Il cultive aussi du blé, du seigle et du maïs. Les pauvres paysans disent que Léon Simard est comme un deuxième seigneur dans la seigneurie. Plusieurs lui doivent de l'argent et ne voient pas le jour où ils pourront s'acquitter de leur dette! C'est pourquoi quelques-uns paient en nature!

Ainsi, ils donnent à Léon des journées de travail, soit dans la période des labours, soit dans la période du fauchage et de l'entreposage du foin ou encore durant les différentes récoltes. Certains réservent une partie de leur bois de chauffage pour rembourser notre «GENTILHOMME CAMPAGNARD» ou encore notre «HOBEREAU» comme ils disent. Je ne saurais dire, s'ils pensent alors à l'oiseau rapace diurne ou encore aux petits seigneurs qui jadis tyrannisaient leurs paysans!

Si j'avais à vous donner une image du territoire agricole de la seigneurie, je n'aurais pas assez de 100 pages pour vous le décrire.

Disons d'abord qu'il y a une partie du terroir qui est parsemée de terres bien développées. De vieilles familles trônent sur cet espace, parfois depuis plus de 100 ans. Et cette occupation peut, dans certains cas, remonter au temps des Français.

Les descendants de ces familles n'ont pas tous pu s'établir dans la paroisse de leurs ancêtres. Ils ont dû migrer à la recherche de nouveaux terroirs à coloniser. C'est ainsi que plusieurs habitants de la seigneurie sont originaires de la plaine de Montréal, de Québec et de La Malbaie.

Les dernières terres concédées dans la seigneurie sont loin de tous les services, autant du moulin à scie que du moulin à farine. Les habitants qui cultivent ces terres sont loin de l'église, du magasin général et de l'école et, en général, ils sont très pauvres. Quelques-uns ont même déguerpis sans payer leurs redevances au seigneur Prologue!



Retour au Début

Certains, plus chanceux, ont acquis par le biais de leur père, les dernières terres disponibles près de la rivière, pas trop loin des marchés. Par exemple, le jeune Marc Simard travaille depuis 3 ans sur la terre que son père avait pris en concession à son arrivée à Prologue il y a vingt ans, dans le but de la céder à son fils ainé dès que possible. Elle est de bonne qualité, chose rare pour les terres qui restent en bordure des cours d'eau, car il y a bien longtemps que les meilleures ont été concédées.

La terre de Marc Simard est une terre où l'érable, l'orme, le frêne et les aulnes dominent, signe d'une terre de première qualité. Le père Simard avait bien reconnu le terrain et son expérience lui avait appris qu'une terre où différentes espèces de bois durs et de bois mous sont mélangées possède un sol qui donnera de bons rendements.

Le jeune homme est donc un colon favorisé, car il défriche l'une des dernières bonnes terres de ce vieux terroir. Comme je vous disais plus haut, les autres ont été obligés d'aller beaucoup plus loin au nord-ouest de la seigneurie.

Certains fils d'habitants préfèrent ne pas s'éloigner de leur famille et s'engagent comme ouvriers agricoles chez les gros paysans comme Léon Simard. Ainsi, ils n'ont pas besoin d'aller «au diable au vert» pour tirer leur pitance.

Il y a même parfois des jeunes gens qui appartiennent à des familles établies dans la seigneurie depuis trente ans et qui doivent partir à la conquête de nouveaux milieux naturels. Un père ne peut diviser sa terre entre ses nombreux fils s'il aspire à conserver un certain rendement. C'est ainsi que plusieurs fils de familles d'habitants de la seigneurie ont dû, comme les immigrants arrivés de fraîche date, recommencer presque à neuf sur des terres éloignées.

Marc Simard pourrait vous en dire long sur la vie exigeante du colon. Tout en travaillant sur la concession familiale, il a dû trouver le temps pour repérer sur sa nouvelle concession l'endroit convenable pour y asseoir sa première maison, je devrais plutôt dire sa cabane. La proximité de l'eau, des voisins et des chemins furent les éléments que le jeune colon a dû prendre le plus en considération. C'est le vieux sourcier du village qui lui a trouvé de l'eau.



Augustin Lebeau, journaliste



Retour au Début

Le labeur du colon

Prologue, samedi 3 juillet 1852

La bière de Jean Laprise est excellente! La bière de Jean Laprise est excellente qu'il m'a dit le shérif! C'est pas ce que je voulais savoir. Et puis lorsque j'ai insisté pour avoir de vraies informations, il a ajouté: «Ouais! la tarte aux pommes de Thérèse Chiasson est fabuleuse! Vraiment quel délice!»

Puis il a tourné les talons et s'en est allé rejoindre le capitaine de milice. Il paraît qu'ils avaient quelque chose à faire! Mais quoi exactement? C'est ce que j'aurais aimé savoir.

— Faut pas que les informations soient divulguées, m'a dit le shérif!

Pardi! je ne suis pas une langue de vipère! Je sais garder un secret lorsqu'il le faut! Ah oui, faut que je vous dise. Un shérif de Saint-Hyacinthe est ici au village. Il mène une enquête, paraît-il. J'ai tenté en vain d'en savoir plus, mais, impossible, ce monsieur est trop peu bavard.

Toujours est-il que lorsque je suis ainsi contrarié je broie du noir et la seule façon de me remettre de mes émotions est de passer une heure ou deux à jouer avec mon bilboquet. Bougre d'idiot que je me disais tout en tentant de placer la boule sur le bâton! Pourquoi ce p'tit bonhomme est-il si mystérieux?

Mais revenons-en à nos moutons. Pardon! Revenons-en à notre colon. Marc Simard, avant d'élever sa cabane en bois rond, a dégagé un emplacement à l'abri du feu. Il a rasé des arbres et nettoyé le sol des branches et des brindilles qui s'y trouvaient. Il lui a fallu du temps. Il est sur place depuis l'automne précédent. Au printemps, avant d'essoucher, il a labouré à la pioche et semé entre les souches de l'orge, du sarrasin et des pommes de terre.

Cet été, il est passé au défrichement proprement dit en vue de la constitution des abattis. Bien sûr! il n'a pas abattu tout ce qui se trouvait sur son passage.

— Ma foi, me disait-il, il faut ben en laisser quelques-uns pour faire de l'ombre aux animaux!

Ce sont les premiers jours consacrés au défrichement qui sont les plus durs de tous, car il fait bigrement chaud. Puis, chaque jour suffit sa peine, on abat des arbres, on les coupe et on les dépouille de leurs branches.

Le p'tit Simard était seul à travailler fort de même sur sa terre. Quand je dis seul, je ne parle pas des moustiques, ces mauvais compagnons des colons. J'ai entendu, à maintes occasions, le jeune parler fort et dire en vain le nom du seigneur, mais, à part moi et les



Retour au Début

moustiques, qui pourrait en témoigner? Je suis moins susceptible que la rapporteuse à Papineau.

Pour tout dire, ça fait bien trois ans que le jeune Simard s'occupe sur sa terre. La première année il a été occupé à défricher; la seconde, il a préparé d'abord le sol et puis semé entre les souches. Il a aussi brûlé les abattis qu'il avait faits en s'aidant d'un petit bœuf donné en avancement d'hoirie par le père Tremblay dit Bouteille, son beau-père. Il a également envoyé au moulin à scie les billots qu'il avait mis de côté pour sa maison permanente.

Ah! Lorsque les habitants brûlent leurs abattis, on dirait un feu de forêt. Il faut me croire lorsque je vous dis que c'est tout un spectacle. Évidemment, le p'tit, suivant les conseils de son père, a été très prudent.

Tous ici connaissent la vieille histoire du père Latreille qui avait, lors d'une journée chaude et sèche, allumé imprudemment des feux sur sa terre pour accélérer le défrichement. Le feu consuma environ une lieue et demie à la ronde et plus de 5 maisons, sans compter le bois de la forêt. Faudrait surtout pas que ça se reproduise.

Le marchand Lavoie est venu rencontrer le jeune avant qu'il ne procède à ce travail. C'est que notre bonhomme fait aussi commerce de la potasse. Je devine votre interrogation! C'est simple! les cendres des abattis brûlés contiennent de la potasse, un alcali très en demande en Angleterre. Dès que le tas de bois s'est consumé, notre jeune colon a abrité les cendres pour les protéger de la pluie, car une simple ondée les appauvrirait beaucoup, tant la potasse est soluble dans l'eau.

Dans un premier temps, il a fait bouillir cette cendre et dans un deuxième temps, il a décanté ce bouillon. Il a ainsi obtenu un sel de potasse appelé «sall» ou «salin» qu'il s'est empressé de porter à monsieur Lavoie, comme promis.

Le marchand Lavoie revendra ce même quart de salin à la potasserie de Saint-Hyacinthe où ce sel sera lessivé à la chaux, puis brûlé dans un four à réverbère pour donner la potasse.

Actuellement, l'Angleterre produit à elle seule près de la moitié de tous les tissus de coton vendus dans le monde. Il lui faut des quantités fabuleuses de potasse pour nettoyer et



surtout blanchir les fibres. Comme vous voyez, la métropole a besoin de la potasse de sa colonie du Canada sans quoi les grandes filatures seraient inopérantes.

Marc Simard m'a dit qu'il avait touché 20\$ le tonneau de sel de potasse.

— Ouais, que je lui ai dit! Le «bounhoumme» est pas trop avare; il t'a donné un bon prix!

— Le «bounhoumme» comme vous dites, il donne rien. J'estime qu'il m'en a coûté 15\$ pour le produire ce fameux tonneau! A part ça, les réserves du «bounhoumme» étaient à sec, c'est pour ça que j'ai pû écouler facilement les fruits de mon labeur; c'est pas toujours de même. Le «bounhoumme» a payé en argent sonnant, mais, la plupart du temps, il paie en provisions de bouche et de vêtements.

— Voyant qu'il s'énervait je changeai de sujet.

Pis, à quand la construction de la maison permanente!

— La corvée est prévue pour mercredi; les voisins, quelques amis et ma famille doivent venir m'aider. Ah! Ce sera pas un château comme le manoir de pierres du seigneur Prologue ou ben encore la maison du meunier Martin dit Tudor! Ce sera un petit logis de pièce sur pièce blanchi à la chaux, avec cheminée de bousillage, plancher en madrier et toit en pignon de bardeau et de planche. Pis lorsque la maison sera prête, la cabane de bois rond qu'on habite depuis presque deux ans sera vidée et transformée en étable. Même si ma Brigitte est pas du genre à se lamenter elle a ben hâte d'aménager dans la nouvelle maison. Victoire et Clémentine, ses deux grandes amies viendront l'aider dans cette tâche.

— Coudonc m'sieur Lebeau! Avez-vous des nouvelles de l'enquête du shérif au melon?

— Faudrait bien lui tirer les vers du nez, celui-là!

Augustin Lebeau, journaliste



Retour au Début

La criée et les réparations d'honneur

Prologue, dimanche 4 juillet 1852

Aujourd'hui, en ce dimanche ensoleillé, l'église est bondée. Je ne sais par quel enchantement, mais la grande majorité des paroissiens sont présents à l'office. Monsieur le curé a fait un très beau sermon sur la nécessité de l'entraide et sur la générosité.

À la sortie de la messe, il y a crié comme d'habitude. Mademoiselle Papineau a perdu un de ses gants, monsieur Lavoie veut louer un de ses chevaux, un autre offre ses services pour les récoltes. Ces criées publiques sont courues par toute la population. Chacun fait ses propres annonces. Mais, on peut aussi demander à Joseph Couture qui s'improvise, sur demande, crieur public.

Léon Simard provoque les hou! hou! de la populace lorsqu'il annonce avoir emprisonné une vache qui mangeait les choux de son potager. Il la rendra à son propriétaire lorsque celui-ci la réclamera et lui paiera les dommages encourus. «On comprend ben comment y est devenu riche, celui-là», lance mon voisin.

Et il ajoute que ceux qui voudront louer sa faucheuse mécanique pour les récoltes pourront s'adresser directement à lui. «À va te peter dans face ta machine du diable», crie un spectateur, provoquant ainsi les rires de la foule.

Il arrive à l'occasion que le promontoire improvisé où doivent monter ceux qui ont des annonces serve de lieu pour des excuses publiques. C'est ce que l'on appelle une «réparation d'honneur». Quand cela arrive, le silence se fait immédiatement, question de bien comprendre les paroles du pauvre repentant. Je dois vous dire que c'est très humiliant et que personne ne fait cela avec gaieté de cœur. Mais il arrive des fois que cela ne se passe pas comme le voudrait la victime qui exige réparation.

Je me souviens d'une fois où Eustache Lavoie avait vertement insulté Léon Simard parce que son étalon avait détruit son jardin. Léo Simard avait poursuivi Eustache en justice, et le juge de paix, Donald Laprise, devant la gravité des offenses, avait condamné le marchand général à une amende de 100 \$ ou à des excuses publiques. Orgueilleux, Eustache hésitait à s'exécuter et encore moins à donner un beau 100\$ à celui qui était devenu son pire ennemi. Il trouva finalement une façon très élégante de se sortir de ce mauvais pas. Il se présenta avec deux témoins sur le perron de l'église une heure avant la messe et fit sa rétractation en l'absence de curieux qui auraient pu se moquer de sa personne, épargnant ainsi à la fois son amour-propre et son portefeuille. Il respectait la mise en demeure, car celle-ci ne précisait pas «après la messe».

Il y a de ça quelques années, l'ainé de Joseph-Marie Gadouas avait livré une corde de bois au notaire David Ménard. Ce dernier s'était appliqué à corder le bois de manière à laisser le moins d'espace possible entre les morceaux, ce qui fit qu'à la fin, il manquait du bois.



Retour au Début

Gadouas, qui n'avait pas la langue dans sa poche, choqué par cette mesquinerie, insulta le personnage en le traitant de «grosse vessie jaune». Obligé de se rétracter, Gadouas, le sourire aux lèvres s'exécuta en ces termes :

— Mesdames et messieurs, j'ai traité monsieur Ménard de grosse vessie jaune. Je m'excuse. Je ne sais pas si elle est jaune ou d'une autre couleur, je ne l'ai jamais vue.

Notre digne notaire ridiculisé par un grossier bûcheron s'était vu affublé gratuitement et devant toute la populace d'un surnom qui lui restera jusqu'à la fin de ses jours. Aujourd'hui, le pauvre notaire Ménard, dit Grosse-Vessie-Jaune, a souvent l'occasion de se rappeler sa pingrerie.

Je ne peux m'empêcher de vous en raconter une autre qui est arrivée il y a une dizaine d'années dans la seigneurie d'en face. Un jeune garçon qui avait été éconduit de façon cavalière par une jeune fille rencontra le rival qui avait attiré les bonnes grâces de la jeune demoiselle.

— T'as pas besoin de faire ton frais, lui dit-il, on l'sais que tu vas voir le cul bleu à Latraverse. Le père de la jeune fille.

La tirade, faisant allusion au parti politique du père de la jeune fille, parvint aux oreilles de la famille qui demanda réparation. Le père du jeune insolent qui était encore mineur dut s'excuser publiquement. Il le fit en ses termes :

— Mon garçon, Josuas, a dit des affaires pas vraies. Il a dit au magasin d'Eustache et devant témoin que mademoiselle Anicet Latraverse avait le cul bleu. C'est des menteries. La demoiselle a le cul comme les autres.

Le plus drôle, c'est que notre homme, soulagé d'avoir satisfait aux exigences de la réparation d'honneur, ne s'était pas du tout rendu compte de la bavure qu'il venait de commettre. On raconte encore souvent cette histoire dans les soirées, et la bienséance m'ordonne de vous épargner les transformations grivoises que la tirade a subies.

Mais, le perron de l'église est aussi un lieu de rencontre et d'échanges plus discret. Un tel demande conseil à un notable, un autre prend arrangement avec le notaire, un jeune sollicite un emploi auprès d'un bourgeois, etc.



Juste avant que les gens ne se dispersent, le shérif Séguin dit LaDéroute attire l'attention de la foule et explique, dans une voie forte et claire, les raisons de sa présence à Prologue. De nombreux murmures de l'assistance accompagnent les phrases de l'homme de loi.

Il raconte qu'il poursuit un filou qui aurait vendu à des bourgeois de Saint-Hyacinthe, des actions d'une fausse compagnie de chemin de fer. L'homme est habile et convaincant. On aurait signalé sa présence par ici. Il profite de la criée pour attirer ses victimes en leur faisant miroiter des gains faciles.

Quant au shérif, il était si discret et ne voulait rien dire, tout simplement parce qu'il tenait à assister incognito à la criée advenant le cas où le brigand, confiant dans sa bonne étoile, fasse une nouvelle tentative. Il l'aurait arrêté illico et mené directement en prison. Mais, j'ai l'impression que ce dernier a eu vent de sa présence. De toute façon, s'il tente quoi que ce soit, pas besoin du shérif pour lui mettre la main au collet. Un village averti en vaut deux...

Mais, j'ai l'esprit ailleurs! Les filous et les voleurs de grand chemin ne m'intéressent pas. Je me dis que tant qu'il y aura des gens cupides et ignorants cherchant à faire un gain facile sans y mettre le labeur nécessaire, il y aura des escrocs pour les soulager de leurs biens. Ma curiosité satisfaite, je fuis ce lieu de brouhaha.

Augustin Lebeau, journaliste



Retour au Début

Le moulin à farine

Prologue, dimanche 4 juillet 1852

Le meunier n'est pas venu à la messe ce matin; la maladie le cloue au lit. Il sera sûrement très heureux d'entendre les dernières nouvelles.

J'attelle donc ma fidèle jument et une fois bien en selle, je lui dis:

— Ma belle, ma douce Houppette nous allons chez Magloire.

Elle connaît le chemin et je pourrais m'endormir qu'elle nous mènerait à bon port.

Magloire et moi sommes amis depuis l'enfance. Lorsque j'étais jeune, j'ai d'abord fait comme tous les autres enfants qui l'agaçaient avec son nom. Je les entendis encore crier «Magloire?». Après un court silence, ils entonnaient en chœur: «tu dors». Et tous se tapaient sur les cuisses tellement ils se trouvaient drôles!

Ça peinait mon ami, mais il avait la répartie facile et il se moquait à son tour de leur nom. Je ris encore en repensant à ces bêtises d'enfants! On criait «t'as perdu ton bœuf Charette?» ou «tes bras dépassent Courtemanche!» ou «t'es pas chanceux Lachance!». Ces petits duels verbaux finissaient toujours de la même manière; on riait tous ensemble, les uns des autres bien sûr.

Aujourd'hui, comme dirait Magloire Martin, dit Tudor, «tout ça, c'était rien que des jeux d'enfants, Sainte-Farine». Mais, j'pense qu'il se trompe, car les habitants arrivent souvent au moulin en fredonnant: «Meunier, tu dors (Tudor) ton moulin va trop vite. Meunier, tu dors ton moulin va trop lent...»

Comme dirait le meunier: «Ma foi, y en a qu'ont pas grandi, Sainte-Galette! » Le meunier a un répertoire de saints et de saintes très particulier. En fait, son vocabulaire est très coloré et imagé et touche de près aux choses de son métier. Je ne crois pas que vous ayez jamais entendu parler de Sainte-Galette ou de Sainte-Toupie ou encore de Sainte-Farine ou Sainte-Meule!



Le moulin à farine de notre seigneurie est imposant par son architecture massive construite en pierres des champs. Il est situé sur le flanc de la rivière et de là il trône sur une nature magnifique.

Au cours des dix dernières années, il a subi maintes transformations. La vieille roue à aubes a disparu et avec elle toute une partie de l'histoire du bâtiment. Magloire n'a pu s'en débarrasser pour de bon et il l'a laissé reposer tout près des anciennes structures du moulin. Il m'a dit, en reniflant un peu : «c'est à son tour de prendre du bon temps et d'admirer le panorama de cette campagne fertile».

Ouais, c'est un coin magnifique et il y a tellement de souvenirs accrochés à ces vallons, à ces ondulations, il y a tellement de cachettes, de jeux d'enfants! Mais laissons là cette mélancolie. Mes devoirs de journaliste me commandent de vous expliquer comment tout cela fonctionne.

D'abord, l'eau est harnachée par une digue de quatre pieds d'épaisseur sur sept pieds de hauteur reliant les deux rives du ruisseau. C'est le point de départ de l'énergie du moulin à eau. Dès l'ouverture de la vanne, l'eau s'engouffre dans la chambre des turbines. En 1849, le seigneur Prologue a fait remplacer la roue à aubes par des turbines «Leffel». Il en existe trois dans la salle des turbines. Pour sûr que ce moulin est l'un des meilleurs des environs.

Le moulin, qui en principe ne devait desservir que les habitants de notre seigneurie, était également, à cette époque, visité par les habitants de la seigneurie voisine. Les deux seigneuries avaient des intérêts ailleurs et elles étaient très souvent absentes de leur manoir. Leur moulin de bois, penché et déplombé, était en très mauvais état. On rapporte que le meunier craignait de le voir s'écrouler dès qu'il commençait à le faire tourner. Malgré les plaintes de ce dernier qui ne voulait encourir seul les frais et dépenses des réparations, elles négligeaient leurs principaux devoirs envers leurs censitaires, dont celui d'entretenir le moulin banal.

C'est pourquoi plusieurs habitants, défiant l'autorité seigneuriale qui les menaçait de leur imposer une amende advenant qu'ils aillent faire moudre leurs grains ailleurs, avaient pris l'habitude de venir faire moudre leurs grains ici.

Depuis, les habitants de la seigneurie voisine furent nombreux à exiger des seigneuries la reconstruction dudit moulin. Leur menace d'en bâtir un à leurs frais et dépens et d'en être les seuls propriétaires fit réagir les seigneuries qui ne tardèrent plus à engager un meunier bâtisseur de moulin pour construire un moulin de pierre. Ce fut «trop peu trop tard» pour plusieurs habitants qui continuent de faire une longue route jusqu'ici.

Le deuxième niveau du moulin sert à transmettre le mouvement créé par les turbines aux différents mécanismes. Ainsi, grâce à des roues à engrenages, à des poulies, à des axes, à des harts, la force motrice actionne les mécanismes à l'étage supérieur.



Il y a aussi trois élévateurs. Un qui transporte le grain de la trémie au nettoyeur et du nettoyeur à la meule et celui qui récupère la farine sous la meule et l'achemine vers le bluteau.

Le troisième niveau est celui où se transforme le grain en farine. C'est le lieu de travail de notre ami. C'est là qu'il rencontre ses clients. Le moulin a donc deux étages en pierre au-dessus des fondations de dix-huit pieds carrés et deux pieds d'épaisseur avec cheminée. La couverture, faite de planches posées sur le travers, est recouverte en bardage de cèdre. Le comble est bien fait à l'équerre et il y a trois ouvertures du côté du sud au premier étage et quatre au second. Du côté nord, il y a trois châssis et une porte au premier étage et quatre châssis au second et quatre lucarnes de chaque côté. C'est par une de ces lucarnes que Magloire et moi voyagions en rêve lorsqu'il m'arrivait de passer la nuit au moulin suite à une dure journée de labeur.

Je vous donne tous ces détails pour que vous puissiez bien vous imaginer le moulin! C'est un bâtiment important tant par son architecture que par sa nature! Et puis, ces pierres des champs dont il est construit pourraient vous en raconter de belles! Car le moulin banal n'est pas un lieu banal et de cela tous pourraient en témoigner!

Augustin Lebeau, journaliste



Retour au Début

Meunier à l'ouvrage

Prologue, lundi 5 juillet 1852

Je suis encore au moulin banal. Mon ami m'a installé une paillasse dans la salle des habitants. Nous avons parlé toute la nuit de notre enfance et des projets de Magloire d'acheter le moulin banal advenant l'abolition du régime seigneurial.

Malgré ses 38 ans, Magloire est encore un bon gaillard. Comme il vous le dirait lui-même: «Sainte-Toupie, j'ai le cœur d'un jeune homme de 20 ans et je me laisse pas traîner les pieds sur les planches du moulin!» Et il ajouterait: «le métier de meunier est le plus beau métier du monde. C'est au moulin qu'on transforme le blé en farine et la tonture en laine. C'est en quelque sorte l'âme du village. Et cette âme vibre au tic tac du mécanisme du moulin, au tic tac de mon cœur et cela, y a personne pour dire le contraire!»

Tu ferais pas un peu l'important, Magloire, que je lui ai dit en le taquinant! Mais je sais qu'il dit vrai, car dans un terroir comme le nôtre, le meunier occupe une place d'honneur dans la population. Il faut qu'il soit honnête et travailleur. On connaît tous des histoires de meunier qui étaient menteurs sans vergogne et qui avaient bien des tours dans leur sac pour tromper le pauvre monde et s'enrichir.

Du temps du père de Magloire, le meunier avait charge d'entretenir la propriété du seigneur Prologue. Encore aujourd'hui, les conditions du bail de Magloire l'obligent au même entretien. Ainsi, il doit réparer les clôtures, les engrenages du moulin et les autres bâtiments. Il nettoie les environs et ramone les cheminées.

Ces clauses alourdissent sa tâche première qui est de faire tourner le moulin, de cointer et de graisser les mouvements avec du suif, de chauffer le bâtiment, de s'occuper du logement et de la salle des habitants.

En échange, le seigneur lui accorde la pension au moulin et l'utilisation de l'écurie et du jardin. Mais comme dit Magloire, il est temps que tout cela change et que le monopole du seigneur disparaîtse. Comme il me disait hier : «J'pourrais tirer plus d'écus de mon labeur.»



Aussi loin que je me souvienne, j'ai vu travailler Magloire au moulin. Il a d'abord aidé son père. Ses tâches étaient nombreuses : ouvrir les poches de blé, balayer, faire les commissions, etc. Et, avec le temps, au fur et à mesure qu'il grandissait, sa force se développait et il trouvait que les poches de grains étaient moins lourdes à transporter. Puis, après la mort de son père, il a pris la relève.

Comme il disait à cette époque: «C'est beaucoup d'ouvrage, mais je suis heureux en Sainte-Girouette!»

Comme les habitants de cette seigneurie, il se lève avec le coq et s'arrête quand le soleil prend congé. Les jours de grandes bournées, je l'ai souvent vu travailler jour et nuit sans qu'il ne prenne le temps de manger un p'tit quelque chose.

— À ce rythme-là, tu vivras pas tellement plus vieux que ton pauvre père, lui ai-je dit. Pire encore, tu trouveras personne à marier puisque tu n'as même pas le temps de regarder les belles créatures qui se languissent d'une demande de ta part.

Chaque fois que je lui parle des belles créatures qui lorgnent de son côté, je le vois rougir comme une pomme. Il y a une veuve qui vient occasionnellement à la salle des habitants et comme il est habitué à n'y voir que des hommes, la venue de cette belle frimousse l'émoustille toujours un peu. Ces jours-là il est plus prévenant que de coutume et je crois bien que notre dame a remarqué l'attention qu'il lui prodigue.

Augustin Lebeau, journaliste



L'histoire du moulin seigneurial

Prologue, mardi 6 juillet 1852

Je suis encore chez mon ami Magloire. Nous avons passé une bonne partie de l'avant-midi à parler de «banalité». Ne vous méprenez pas! Il ne s'agit pas de propos sans importance, mais bel et bien d'un monopole que tout seigneur possède.

En parlant de cette question fort sérieuse, Magloire et moi avons retracé les baux que son grand-père et par la suite son père avaient passés avec le seigneur de Prologue (père) et qu'il garde précieusement dans un coffre sous clef.

La banalité donne au seigneur le privilège exclusif de construire des moulins à farine dans l'étendue de son fief et tous les censitaires sont contraints de faire moudre leurs grains de consommation domestique au moulin «à peine de confiscation des dits grains et d'amendes arbitraires». Tout ça c'est écrit dans les contrats de concession et, le taux du droit de mouture ici dans la seigneurie, à notre connaissance, a toujours été fixé au quatorzième minot. Ça veut dire que l'habitant garde les treize premiers minots et que le seigneur garde le quatorzième. Puis on recommence.

Je peux vous dire que ce taux n'est pas le même partout. Il y a des endroits, autant dans les anciens terroirs que dans les nouveaux où il est plus élevé. Je peux vous dire aussi, si je me fie aux dires d'un ami américain, que dans certains coins des E-U., malgré le fait que là-bas le régime seigneurial n'existe pas et qu'il y ait libre concurrence entre les différents propriétaires de moulins, le taux perçu par les meuniers correspondrait, si on le convertissait à notre système, au douzième minot.

Tout ça pour vous dire que ce n'est pas facile de savoir ce qui est le mieux pour les habitants. Puis il faut comprendre que ce qui fait l'affaire des uns ne fait pas nécessairement l'affaire des autres. Que ce soit le seigneur, le bourgeois ou le meunier, il faut croire qu'en bout de ligne, c'est toujours l'habitant qui est pris au piège.

Magloire me dit que dans un pays où il y a libre concurrence, un propriétaire de moulin ne pourrait pas avoir un moulin qui tombe en ruine vu que les gens iraient faire moudre leurs



grains ailleurs. Il est certain qu'ils iraient au moulin situé à proximité de leur terre; ils ne feraient pas des lieues et des lieues inutilement.

La proximité, la qualité des farines produites par le meunier et le prix rattaché à la mouture seraient des aspects dont tout habitant qui se respecte tiendrait compte. Après tout, malgré leur manque d'instruction, la plupart savent faire la part des choses et il est certain que le gros bon sens les guiderait dans leur choix.

Même dans notre système il y a bien des façons de faire. Ici, comme pour cette seigneurie dont je vous ai fait mention, les seigneurs ont confié la construction de leur moulin banal à un maître-charpentier et constructeur de moulins à farine, originaire de la Jeune Lorette. Le bonhomme était considéré comme un expert dans la construction de ce genre de bâtiment et m'est d'avis que le seigneur Prologue père ne voulait pas lésiner sur la qualité de la construction.

Magloire m'a fait lire ce marché passé devant notaire il y a de cela bien des années. L'entrepreneur de moulin devait faire tous les ouvrages de charpenterie, menuiserie, couverture, maçonnerie, ferrurerie, vitrerie et tout ce qu'il convenait de faire pour la construction entière d'un moulin à eau.

D'après ce document, le seigneur Prologue père s'était engagé à défrayer la majeure partie des coûts de construction du moulin et de ses dépendances et à verser une somme de 2,000 livres à l'entrepreneur une fois les ouvrages complétés.

Magloire, tout excité, sort du dessous de la pile de documents un devis de cette première construction. Le plan poussiéreux est magnifique. Dire que c'est le grand-père de Magloire qui a fait sa marque au bas de ce contrat.

— Aie! Magloire! Comment se fait-il que ton grand-père, qui n'était pas le constructeur, ait bien pu faire sa marque au bas de ce document.

Magloire me fit un merveilleux sourire. Il est évident que ma question lui faisait plaisir vu qu'il avait une réponse toute prête à me donner.

— Mon grand-père, dit-il, c'est la clef de notre métier dans la famille. Il s'était engagé comme ouvrier auprès de ce constructeur puis, peu à peu, il s'est intéressé au métier et a demandé de faire son apprentissage auprès du bonhomme qui s'était également fait accorder un bail d'exploitation de 6 ans de ce nouveau moulin.

J'admirais les plans de ce premier moulin depuis quelques minutes.

— Magloire! dis-je, ce premier moulin à farine actionné par l'eau était fort modeste si on le compare au bâtiment d'aujourd'hui.

— Ouais, dit-il! Mais tu vois, le corps principal du moulin était déjà imposant. Il comprenait deux étages avec solage, pignons et cheminée en pierres. À ses débuts, il



comptait seulement une moulange mais il était aménagé de manière à en recevoir facilement une seconde.

— Coudonc Magloire! qu'est-ce qui a décidé le seigneur à agrandir ce premier bâtiment?

— Ben voyons, mon ami, un homme savant comme toi devrait savoir cela. C'est pourtant ben simple. Il y avait de plus en plus d'habitants dans la seigneurie et j'peux dire qu'ils faisaient des p'tits; c'est cette croissance de la population qui a nécessité de nouveaux aménagements. Il fallait donc augmenter la capacité de production du moulin. C'est à cette époque que les ouvriers ont creusé un canal assez large et profond pour fournir l'eau suffisante pour faire tourner deux moulanges à farine en toutes saisons, même quand le ruisseau et la rivière sont à leur plus bas niveau. Pis, il y avait aussi des réparations à faire à l'ancien bâtiment et le seigneur a profité de l'occasion pour refaire à neuf les roues, roulettes, lanternes et leurs épieux . Pis le seigneur Prologue avait également commandé un nouveau bluteau qui fut installé peu après ces réparations.

Puis Magloire fit silence un bon moment. Je savais qu'il cherchait dans ses souvenirs d'enfant.

— Je me souviens, dit-il, en rompant son silence, d'une histoire que mon grand-père m'a racontée au sujet de ce canal et des réparations du moulin. Le seigneur Prologue père s'était engagé auprès du menuisier à accepter tous les frais de menuiserie, à lui livrer tout le bois nécessaire aux travaux du moulin et du canal et à lui fournir 200 journées de corvée. Il paraît que les habitants ont grogné fort et bougonné durant toute la durée des travaux. Il a même eu un charivari pour faire connaître au seigneur le mécontentement populaire. Mais, comme il y en avait beaucoup qui n'avait pas payé leurs redevances seigneuriales depuis plusieurs années, il faut croire qu'ils n'avaient pas vraiment le choix. En travaillant à la corvée, ils ont pu effacer leurs dettes envers le seigneur.

Tout en écoutant Magloire, je m'attardais maintenant sur un nouveau document.

— Ce que tu tiens là, me dit Magloire, c'est le premier bail de location du moulin passé par mon grand-père; un bail pour 9 ans. Comme tu peux lire, il devait remettre au seigneur, à tous les trois mois, les deux tiers des moutures et la moitié des revenus du bluteau. Quelques mois avant l'échéance de ce bail, le procureur seigneurial, qui administrait la seigneurie en l'absence du seigneur Prologue et de sa famille partie dans les Europes renouvela pour huit ans la location du moulin banal à mon grand-père. Le seigneur, avant son départ, lui avait recommandé, vu sa grande satisfaction du travail de mon grand-père, d'ajouter au contrat qu'il s'engageait à lui livrer 20 minots de blé la première année du bail puis 25 minots les années suivantes afin de couvrir les coûts inhérents au déglaçage du moulin.

— Pis, la vie passe et passe encore. Et les années s'accumulent. Et mon père a fait son apprentissage à son tour! Pis, le vieux seigneur est décédé et ses héritiers ont renouvelé la location du moulin à mon père. Il a d'abord signé une entente de 12 ans. À l'instar des



baux précédents, il devait remettre les deux tiers des moutures au seigneur, mais cette fois les paiements devaient s'effectuer tous les mois. Les seigneurs étaient toujours responsables des grosses réparations du moulin. L'entretien régulier et les réparations mineures incombait à mon père.

— Je vois, je vois dis-je, comme hypnotisé par tout ce temps qui coulait entre mes mains. Comme hypnotisé par ces vieux documents qui se racontaient.

Magloire me sortit de mes réflexions et il ajouta :

— Et le temps passe, et le temps passe et je fais mon apprentissage auprès de mon père. Aujourd'hui c'est moi qui s'occupe du grain de nos habitants! Je suis fier de mon travail, car le pain, c'est le pain! C'est la vie!

Augustin Lebeau, journaliste



Retour au Début

Houppette commence à se faire vieille

Prologue, vendredi 9 juillet 1852

Je suis dans tous mes états. Ma Houppette commence à se faire vieille et je dois songer à la remplacer sous peu, histoire de lui permettre de terminer ses vieux jours dans la sérénité. Ben quoi! Les chevaux aussi peuvent être sereins!

Lorsque j'ai fait l'acquisition de cette jument, je me suis fait rouler par un maquignon peu honnête. Il me l'a vendue comme un cheval beaucoup plus jeune et ce n'est qu'une fois de retour à la maison que j'ai pu me rendre compte de l'escroquerie. Je suis peu fier de m'être laissé ainsi berner.

Je suis un peu gêné de vous avouer que le bonhomme a eu la partie facile. Mais, je dois dire à ma décharge que ma Houppette était bien coquine et qu'elle m'avait littéralement enjôlé. Je ne sais pas si vous allez me croire, mais je l'ai choisi parce qu'elle m'avait fait un clin d'œil.

J'ai su plus tard que tous les chevaux de ce maquignon faisaient des clins d'œil aux visiteurs et que c'était, pour le bonhomme, un piège servant à appâter les ignorants de mon espèce.

Je dois avouer que j'étais une victime toute désignée vu que je croyais fermement que je pourrais me tirer d'affaire seul. Et c'est ainsi que mon jugement a été altéré.

Tout de même, je me demande ce que vous auriez fait devant cette bête qui semblait tellement magnifique. Elle ne cessait d'encenser de la tête à chacune de mes paroles et de hennir et de piaffer et de sourire. Et oui, de sourire.

Ainsi lorsque je lui ai demandé si elle se plairait chez moi elle m'a fait signe de la tête. Enfin, comme j'ai un peu tendance à traiter les animaux comme des personnes, j'avoue avoir été très impressionné par la personnalité de cette jument.

Quoi qu'il en soit, malgré la tromperie, je n'ai jamais regretté mon choix sauf peut-être quand Léon Simard nous tournait en ridicule après la messe du dimanche. Il disait: «tiens voilà le vilain pigeon sur sa vilaine picouille».



J'aurais bien voulu lui donner une bonne mornifle sur le nez, mais je répugne à utiliser la violence. Encore là, ce monsieur se moquerait de moi en disant que ma répugnance à la violence n'est rien d'autre que de la poltronnerie. Mais, il arriva le jour où Houppette et moi fûmes dédommagés de toutes ces humiliations.

C'est ma jument qui a rendu l'offense. Elle a, je ne sais par quel miracle, détaché le cheval de Léon Simard juste au moment où nous allions tous reprendre nos montures après la messe du dimanche. Léon rappela son cheval, mais celui-ci profita de l'occasion pour prendre l'épouvante et disparaître dans la nature.

Je ne sais quelle mouche l'avait piqué, mais sa folle chevauchée fut destructrice. Il ruina, on ne sait trop pourquoi, le jardin de monsieur Eustache Lavoie. Le bonhomme dut s'entendre avec le marchand pour le dédommager des dégâts que son fougueux cheval avait fait dans le jardin. Et, l'affaire ne fut pas facile; c'est d'ailleurs depuis ce jour que les deux hommes sont en froid. Quant à Houppette et moi, nous eûmes un triomphe modeste, mais ce fut tout de même très satisfaisant d'entendre monsieur Lavoie, fou de colère, crier à Léon Simard de garder son horrible canasson, son haridelle boiteuse, son efflanqué de cheval dans son enclos SINON GARE!

Hier donc, je suis allé quérir l'aide de monsieur Joseph Simard, un grand connaisseur de chevaux. L'homme et sa femme étaient aux champs et à ma vue ils me gratifièrent d'un grand salut! J'entends encore Joseph dire à sa femme: «bobonne va remplir la cruche d'eau, notre ami a sûrement soif». Bobonne est le terme affectueux qu'utilise Joseph lorsqu'il parle à sa douce épouse; je crois d'ailleurs qu'il l'appelait déjà ainsi dans le creux de l'oreille durant leur fréquentation.

— Bonjour, mon jeune ami, qu'est-ce donc qui vous amène chez nous?

— J'ai besoin de vos enseignements et de vos conseils, car je dois me rendre demain à la foire de chevaux de Saint-Hyacinthe pour y acheter un cheval.

— Viens prendre une bonne pipée et nous parlerons de tout cela, me dit-il d'un air jovial.

Faut vous dire que Jos est un fichre de bonhomme. J'ai toujours admiré, d'autant loin que je me souvienne, son intelligence et sa bonne humeur.

Augustin Lebeau, journaliste



Retour au Début

La foire aux chevaux

Prologue, lundi 12 juillet 1852

L'histoire ne se répètera pas; faites-moi confiance. Cette fois-ci je ne suis pas seul à la foire des chevaux de Saint-Hyacinthe; Joseph Simard m'accompagne.

Il a une grande connaissance des chevaux et il m'a promis de m'aider à dénicher une bonne bête. Nous sommes arrivés de bonne heure à la foire. L'air est chargé d'odeurs de crottin et de pissat de cheval. Les hommes et les chevaux sont bruyants et fébriles.

Voyant mon enthousiasme devant certaines montures, Joseph me prend à parti et m'explique les règles d'usage. Premièrement, ne pas montrer son enthousiasme et rester stoïque. Deuxièmement, il ne faut pas trop se fier à l'apparence. Lorsqu'une bête a fière allure, on demande à l'examiner sans bride, ni selle, ni couverture. On regarde d'abord le cheval immobile pour voir comment il se tient sur ses pattes.

J'écoute attentivement tout ce que Joseph me dit. Tout en parlant, il me montre un homme qui est déjà à traiter avec un maquignon.

Mon garçon, me dit Joseph, cet homme-là est le plus grand connaisseur de chevaux de toute la région. Nous allons le suivre et tu apprendras beaucoup sur l'art de reconnaître un bon cheval.

Regarde comme il procède, son observation est très méticuleuse.

L'homme a la carrure d'un cheval de labour. Il a les yeux comme deux gros bleuets. Il a les mains tellement larges que je pourrais y enfouir les deux miennes sans que personne ne le remarque.

Il examine une belle jument toute noire. Ma foi, je dirais qu'elle est superbe. Mais il ne laisse paraître aucune émotion, il est impassible. Il porte attention tour à tour à la ganache, aux yeux, à la bouche, aux naseaux.

Joseph m'explique à voix basse que l'inspection de la bouche est importante parce que l'état de la dentition permet de déterminer l'âge de l'animal.

Je lui glisse alors à l'oreille: «on ne peut donc se fier aux dires du maquignon?»

Joseph sourit et ajoute: «et Houppette, quel âge avait-elle lorsque tu l'as achetée?»

Je rougis, j'avais déjà oublié les raisons qui m'avaient fait chercher les conseils de Joseph.

Après l'examen de la bouche, l'homme touche les salières de l'animal.

Voyant mon air éberlué, Joseph m'explique que chez les jeunes chevaux, ces cavités sont très peu prononcées alors que chez les vieux, elles sont plus creuses.



Retour au Début

Mais pourquoi, dis-je naïvement, l'examen de la bouche ne suffit pas à déterminer l'âge de l'animal?

Ben voyons, mon garçon, me lança Joseph étonné par ma naïveté. Tout simplement parce que quelques fripouilles rusées profitent de l'ignorance et de la crédulité de gens comme vous. Par une série d'astuces, ils réussissent à vieillir les poulains et à rajeunir les picouilles. C'est pour ça qu'il vaut mieux y regarder de près et à plusieurs fois avant de faire son choix.

Je vous avoue que je me sens bien petit dans ce haut lieu de «ruse et de crédulité».

Puis, l'homme examine les tempes de la bête de chaque côté de son large front, car me dit Joseph, l'apparition des premiers poils blancs est également un indice d'un certain vieillissement.

Puis ses larges mains palpent les jarrets, les jambes, les canons. L'animal ne bronche pas, il se laisse ainsi toucher et observer par cet homme qui manifeste, malgré sa force évidente, une grande douceur pour l'animal. Ensuite, l'homme porte une attention particulière aux pieds qu'il regarde attentivement au-dessous.

Je le vois esquisser un tout petit sourire. Il est évident que le maquignon n'a pas perçu ce sourire, car l'homme garde devant lui, une attitude circonspecte. Le maquignon montre un certain agacement pour cet homme qui mène une véritable enquête sur les antécédents du cheval.

Car voyez-vous, l'homme ne se contente pas d'examiner le cheval. Du coin de l'œil il examine le maquignon et lui pose toutes sortes de questions sur la naissance du cheval, son alimentation, son entretien et ses habitudes.

Il passe ensuite au garrot, aux épaules, aux reins. Puis, il porte attention à la respiration du cheval. Joseph m'explique que l'homme cherche à vérifier si la respiration du cheval est libre, si le flanc n'est pas altéré et s'il ne bat point d'une manière irrégulière.

Et bien Joseph, je crois qu'il a fait le tour; j'imagine qu'il va enfin se décider!

Joseph manifeste encore son étonnement. Comment se fait-il, dit-il, qu'un homme savant comme vous puisse manquer autant de jugement en certaines occasions ?



Et, v'lan sur le nez, j'ai senti la remarque comme une morsure à mon orgueil.

— Monsieur Joseph, il est encore heureux qu'un homme ne sache pas tout! Autrement, il lui serait inutile de vivre et de côtoyer ses semblables; ce serait d'un mortel ennui.

La réplique plut au bonhomme et il me gratifia d'une bonne tape sur l'épaule.

Après cet examen à l'arrêt, l'homme manifesta le désir de voir l'animal en mouvement, au pas et au trot.

À ma grande surprise, il m'adressa la parole et me dit :

— Petit, seule une promenade, cordeaux en main permet de savoir si l'animal me donnera pleine satisfaction.

Il s'approcha de moi et ajouta :

— c'est la seule façon de savoir si le cheval est «franc collier» ou «dur de gueule» ou s'il faut constamment l'empêcher d'encenser.

J'étais très flatté de l'attention qu'il me portait et je crois que l'admiration que j'avais pour lui transpirait à des lieues à la ronde.

Je me sentis le courage de lui dire que je n'avais aucune idée de ce que pouvaient bien signifier toutes ces expressions de «franc collier», «dur de gueule».

Il ajouta :

— Ou encore «tire au renard »? Je vous promets, jeune homme, de tout vous expliquer si vous et votre compagnon acceptez de vous joindre à moi pour déguster une bonne boisson à l'auberge de Ti-Moine.

Joseph Simard connaissait bien l'endroit et il prit l'initiative de répondre en mon nom.

— C'est avec grand plaisir, cher ami que nous acceptons votre invitation!

Étonné d'un langage si inhabituel, je me tournai vers Joseph et vit qu'il serrait fortement la main de l'HOMME. À mon air interrogatif, ils se mirent à rire à grand déploiement.

Joseph mit un bras autour de mes épaules et me présenta à son ami monsieur Latour dit Prêtahoire.

Monsieur Latour me demanda ce que je pensais du cheval qu'il avait examiné.

Me semble, dis-je, que c'est une monture splendide.

Vous avez raison, mon p'tit. Je l'ai examiné pour vous, aimeriez-vous l'acheter?

Sans hésitation, je criai que oui, oui!



Il discuta du prix avec le maquignon et ils en vinrent rapidement à une entente. Je ne discutai nullement de ce prix, car je savais que c'était le meilleur prix pour ce magnifique cheval.

Le maquignon se dérida et joyeux, il enleva les rubans fixés à la crinière et à la queue du cheval.

«Gascon» avait un nouveau maître. J'étais à ce moment l'homme le plus heureux du monde et ma nouvelle monture me fit la fête, Gascon me fit un clin d'œil.

Augustin Lebeau, journaliste



Retour au Début

Accueil chaleureux des enfants à Gascon

Prologue, mercredi 14 juillet 1852

Je suis de retour dans la seigneurie. J'ai présenté Gascon à Houppette. Ils ont rapidement lié d'amitié.

Ce matin il fait beau, tellement beau! Je décide de faire prendre l'air à Gascon, histoire de lui montrer mon coin de pays.

Nous prenons vers le sud-est, en direction de la petite baie où je trouverai sûrement les enfants de la bande à Paulin Larose, en poste sur leur radeau, vivant une aventure hors du commun.

Je ressens fortement le désir de leur montrer ma nouvelle monture. Je ne sais pourquoi il est important que ces enfants soient les premiers à faire la connaissance de Gascon? Ce que je comprends d'instinct, c'est qu'ils l'aimeront sûrement tout comme moi.

Parvenu à un monticule qui domine la baie j'aperçois les enfants. Quel tapage les amis, quel tapage! Plus bas, un combat terrible se livre sur les eaux d'une mer tumultueuse. Qui aura le dessus? Les pirates de Paulin ou ceux de Vitaline? Ils en sont sûrement à leur centième bataille. Il me semble qu'ils n'ont fait que cela tout l'été. Encore une chance que l'eau de la rivière ne s'use pas comme un vulgaire tissu. Elle serait en lambeaux.

Les hurlements des enfants ne semblent pas incommoder Gascon, je dirais qu'il est d'un bon tempérament, il hennit de contentement. Le son est transporté par le vent jusqu'aux frêles oreilles de nos pirates.

Soudainement, tous les regards se portent en notre direction. Des ordres sont donnés et les enfants ramènent rapidement leurs radeaux sur la berge. Ils accourent joyeusement jusqu'à nous. Ils nous entourent et comme je vous l'avais dit, ils font la fête à Gascon.

Le temps passe et les enfants doivent retourner chez eux! Mon cheval et moi faisons de même.

Aujourd'hui, il n'est pas question de vous en dire plus sinon que je désire goûter le calme de la campagne qui m'entoure. Demain je dois rencontrer le jeune Firmin McLean; y paraît qu'il veut me faire part d'une grande aventure.



Augustin Lebeau, journaliste



Retour au Début

La maladie de Firmin et le Saguenay

Prologue, vendredi 16 juillet 1852

Cette année l'oiseau ne se montre pas. Pourtant, il avait habitué les habitants de la seigneurie à l'abondance. Les villageois se rappellent encore de leur capture de l'année dernière. Comme vous savez, c'est en colonie que ces pigeons migrateurs arrivent. Ils se distinguent facilement des autres oiseaux par leur plumage cendré et leur queue longue et pointue. Même les enfants en bas âge savent les reconnaître.

Maman! Maman, disait le petit Tremblay, «rrrgarrde les zozos tourrrrtes!

Il faut vous dire que le petit a un problème de prononciation. Il donne l'impression de roucouler comme les pigeons tellement il insiste sur les RRRRR.

Mais, cette année, que se passe-t-il? En fait, je devrais dire que rien ne se passe. Les habitants sont pourtant prêts! Il faudrait peut-être que nous prenions au sérieux les avertissements des deux énergumènes qui recensaient les canards. «À tant tuer de tourtes, année après année, vous allez réduire de plus en plus ce troupeau et un beau jour vous ne les reverrez plus»!

M'est d'avis que ce jour-là ne sera pas un beau jour!

Hier, la jeune Clothilde Marchand est venue me rencontrer sous le couvert du plus grand secret. Je crois bien qu'elle voulait se venger de Henry-Firmin McLean qui avait refusé de l'amener avec lui dans sa tentative de rejoindre le capitaine Lavoie au Saguenay.

— Monsieur Lebeau, je sais que Firmin est revenu du Saguenay et qu'il vous a raconté son aventure, mais je suis certaine qu'il ne vous a pas parlé des côtés moins glorieux. Alors avant que vous n'écriviez quoi que ce soit sur cette histoire, je vais vous confier quelques petites choses à son sujet.

Ainsi donc je l'écoutai et voici en quelque sorte l'aventure de Firmin colorée des confidences de Clothilde. J'imagine que vous êtes assez futés pour deviner, dans cet événement, la part de Firmin et celle de Clothilde.

— Euh uuuueuh puff, euh puff heu heu hu pou !.

Firmin Mclean est au lit, atteint d'une grippe qu'il a pris l'autre jour, alors que, en dépit du temps frais sur le fleuve Saint-Laurent, il n' avait pas mis son bonnet de marin.

— Euh uuuueuh puff, euh puff heu heu hu pou!.

Firmin éternue, crache, tousse et se lamente. Sa pauvre sœur Susannah a à peine le temps de laver et sécher les grands mouchoirs à carreaux verts qu'on réserve chez les Mclean pour les grandes maladies, que Firmin les a utilisés et en réclame d'autres.



Retour au Début

— Euh uuuueuh puff, euh puff heu heu hu hu pou! , Susannnnnaaaah, des mouchoirs!

La pauvre Susannah a beau aimer Firmin, elle n'en peut plus de se faire commander et d'entendre les récriminations de ce dernier. Il faut dire que la maladie n'améliore pas son caractère; assez arrogant et un brin autoritaire lorsqu'il est en bonne santé, il se transforme en véritable tyran lorsqu'il est malade.

— Euh uuuueuh puff, euh puff heu heu hu hu pou!

Il faut dire que pour Firmin la situation est décevante; que dis-je, déplorable; que dis-je, enrageante.

— Euh uuuueuh puff, euh puff heu heu hu hu pou!

Rendez-vous compte : Firmin vient d'apprendre que l'Anabelle est partie sans lui pour faire le voyage du Saguenay dont il avait tant envie. Monsieur Lavoie l'a bien attendu pendant 5 jours. Mais Firmin ne se rétablissait toujours pas et le docteur Harris, appelé d'urgence, a diagnostiqué une pneumonie. Alors Monsieur Lavoie a ordonné de larguer les amarres, sans que Firmin soit à bord.

Firmin est tellement déçu que même son chien Papineau ne peut le consoler. Dès qu'il le peut, il court au magasin général.

— Madame Lavoie, avez-vous des nouvelles de Monsieur Lavoie ? Où est l'Anabelle ?

Firmin apprend alors qu'elle a reçu une lettre d'Eustache dans laquelle il fait part de sa tristesse d'avoir dû laisser son jeune matelot à Prologue. Il ne pouvait en toute bonne foi attendre plus longtemps et quoi qu'il en soit, il ne pouvait se permettre de laisser monter à bord un malade, de peur de voir tout l'équipage terrassé par la maladie. Eustache ajoute qu'il est à Québec en route pour Chicoutimi et qu'à son retour à Prologue ça lui fera plaisir de le reprendre, s'il est en bonne santé, pour aller au lac Champlain.

Pendant quelques minutes Firmin demeure pantois. Puis son sang ne fait qu'un tour et il murmure que le lac Champlain ça ne l'intéresse pas.

— C'est le Saguenay que je veux voir! Madame, dit-il, avec empressement, avez-vous une réponse pour Monsieur Lavoie?

— Oui mon jeune ami, mais, je devrai attendre que le messager revienne!



Firmin ne lui laisse pas le temps d'achever sa phrase.

— J'irai la porter en personne, dit-il, tout excité par l'idée de la formidable aventure qui se présentait à lui.

— Je sais pas si je dois te laisser partir mon jeune ami dit doucement Anabelle qui voyait bien qu'elle ne convaincrait pas Firmin de demeurer au village.

— Je suis complètement rétabli et je suis débrouillard, dit-il! Faites-moi confiance et votre missive arrivera rapidement à bon port.

— Bon! Je m'incline devant tant de ténacité. Je sais que monsieur Pierre Laprise doit se rendre à Saint-Hyacinthe pas plus tard que demain, tu pourras peut-être lui demander de t'amener avec lui et de là tu pourras!

— Je sais, dit-il, je vais de suite rencontrer Monsieur Laprise.

Augustin Lebeau, journaliste



Retour au Début